L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 78. | NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 5 JUIN 1873. | 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 5 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par O. de Fériet & Co., à la Bourse d'Encan St-Louis, rue St-Louis—Résidence rue Dumaine, entre Prieur et Johnson et magnifique emplacement rue Vieille Levée, entre Hôpital et Ursulines.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan—Bottes, souliers et brodequins.

Par R. M. & B. J. Montgomery, aux Nos 161 et 165, rue St Charles—Meubles, etc.

Par Vincent & Co, à leur salle d'encan, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—Marchandises sèches étrangères et américaines.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 28 de la rue de Chartres — Linge fin, lingerie de messieurs, chapeaux.

Par D. E. Morphy, au magasin Nos 108 et 110 de la rue des Magasins—Côtes décharnées, quincaillerie, balances, lampes, verrerie, ferblanterie, etc.

Quincaillerie. Ecroux de bancs, etc.—Voir l'annonce de D. E. Morphy, encanteur.

Côtes décharnées.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

Affaires Municipales.

Dans la dernière séance du Conseil de ville, le maire Wiltz a fait plusieurs communications qui ont leur importance. Il s'occupe en premier lieu des travaux de desséchement que la Compagnie du Canal du Mississippi au Golfe, opère en ce moment sur les derrières de la ville. Il dit avec beaucoup de raison qu'on pourrait, sans danger et sans inconvénient, se dispenser de plus des trois quarts de ces travaux d'excavation et de digue qu'exécute chaque mois la dite Compagnie, et que le reste peut se faire à un coût de moitié inférieur au coût actuel. Tout cela est juste et confirme ce que nous avons dit si souvent à ce sujet, mais malheureusement sans succès. On s'aperçoit trop tard que le plan est ruineux et qu'en outre l'exécution en est inutile. La ville, cela est certain, n'en retirera pas plus d'avantages qu'elle n'en a retiré du fameux canal au Golfe, canal creusé à moitié seulement et pour lequel l'Etat a déjà fourni $500,000 de bons, ce qui n'a pas empêché la Compagnie, celle-là même dont il nous faut payer les frais d'excavation aujourd'hui, de faire banqueroute, tout en nous exposant à des procès d'indemnité dont le premier nous coûtera probablement $5,000. Il est connu que ce plan de desséchement était une simple spéculation conçue pour le bénéfice de quelques industriels.

Plus tard, on reconnaîtra qu'il nous est nuisible et que loin de faciliter l'écoulement des eaux il y met obstacle par cette construction de digues sur les bords du Lac, digues qui feront croupir les eaux de pluie dans la vaste plaine des deux côtés du bayou St-Jean. On sait que les vrais coupables en cette affaire sont les membres de la Législature Warmoth, pour lesquels aucun intérêt de ville ou d'Etat n'était sacré, et qui étaient soutenus si ardemment par les mêmes gens de couleur que nous voyons disposés actuellement à favoriser la réforme. Dans le Conseil de Ville, le seul membre qui ait voté pour l'acceptation de la loi, est M. Lewis, administrateur des améliorations, et ci-devant collègue de MM. Cockrem, Remick, Bonzano et *tutti quanti*. Nous voudrions bien savoir si M. Lewis partage actuellement les vues des hommes de sa race qui paraissent désirer la réforme des abus et la cessation du pillage des deniers publics.

Le maire Wiltz, qui juge ces travaux de desséchement comme nous les jugeâmes nous-mêmes avant qu'ils fussent entrepris, recommande au comité général de rechercher s'il n'y aurait pas moyen d'annuler le contrat avec la Compagnie ou tout au moins d'en faire suspendre l'exécution. En cela, il aura notre appui le plus énergique et celui de tout citoyen honnête et intelligent.

La seconde communication du maire est celle qui concerne l'entourage des places publiques. Il dit que cela est couteux et qu'en Europe les places publiques n'ont pas de clotûres. Cela est vrai. La plupart des places publiques en Europe sont ouvertes en tout sens aux piétons et aux voitures, et sont pavées: celles qui ne sont pas pavées ont un cordon de pierre de deux pieds de hauteur qui sert à marquer l'alignement et la limite des rues. En ce dernier cas, le cordon nous paraît nécessaire pour séparer la terre du pavé et et marquer le domaine des rues et des places. Ici les grillages en fer sont montés partout sur une fondation de maçonnerie. Il n'y aurait donc qu'à enlever les barrières de fer et le changement serait accompli avec des frais à peu près nuls.

Ce qui a dû engager le maire Wiltz à parler de cette opération est, sans doute, l'état de démolition où se trouve la cloture de la place du Colysée, qui a été si maltraitée par les orages. Une bonne partie de cette cloture en fonte est à bas et la place présente un libre accès à peu près dans tous les sens. Mais le cordon de pierre manque, par la bonne raison qu'il n'y en a jamais eu. Les poteaux plongent dans le sol sans maçonnerie de fondation. La terre, amollie par les pluies, ne pouvant les maintenir en ligne, les expose à tous les caprices de la tempête, et ces malheureux poteaux vont comme le vent, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Ils tombent à la fin en entraînant sur le sol de large fragments de cette fragile barrière. Une cloture ainsi faite est couteuse à entretenir, et il vaudrait mieux la remplacer par un solide cordon de pierre à l'instar des places d'Europe. Cela fait, il n'y aurait jamais plus à y revenir. Il faudrait néanmoins entretenir les deux barrières qui longent le canal de la rue du Camp pour protéger les voitures et même les promeneurs contre le danger que leur feraient courir ses bords escarpés.

De toutes les anciennes places, c'est la seule, à ce que nous croyons, dont la barrière soit aussi fragilement construite, et la seule par conséquent, où le cordon de maçonnerie serait à faire. Les places Jackson, Congo, Washington, Lafayette, Tivoli et Annonciation ont toutes le cordon dont nous parlons et leurs barrières sont solidement assises. On pourrait les y laisser tant qu'elles dureraient. La Place Jackson étant, d'ailleurs, devenue un jardin public, procurant au quartier un grand air de fraîcheur et d'élégance, doit être entourée. Si elle était sans clôture, les gens franchissant le cordon de pierre sur tous les points, sans se donner la peine de suivre les allées, auraient bientôt détruit les plantes et les arbustes qui la décorent et qui en font un lieu de promenade véritablement agréable et fort admiré des étrangers pendant l'hiver, à cause de sa verdure perpétuelle.

Le maire dit que les barrières des places nuisent au coup d'œil et empêchent de voir les soubassements des façades. L'observation est juste. Mais c'est surtout à la place Jackson qu'il faut l'appliquer. Là, il y a deux obstacles à la vue, et le premier des deux est le monticule sur lequel est établi le piédestal de la statue de Jackson. Ce monticule, bien que très ménagé, occupe tout le centre de la place et brise la vue de tous les côtés. On pourrait, sans rien rabattre du point d'élévation où est perchée la statue équestre lui faire un nouveau soubassement et enlever le monticule de terre qui se dégrade à chaque ondée et qui ne présente rien de flatteur à l'œil. Il y a à Lyon, sur la place Bellecour, place dite la plus belle de l'Europe, une statue équestre de Louis XIV, qui produit le plus magnifique effet, bien qu'elle soit assise sur un sol parfaitement de niveau avec le plan général du cadre. Aussi brillent à tous les yeux les splendides façades qui ont été reconstruites sur les ruines de celles qu'avait fait incendier Collot d'Herbois, le terrible missionnaire de la convention.

Nous pensons que ce plan conviendrait à la place Jackson et que tout ce qui entoure cette place y gagnerait, et la Cathédrale, et les bâtisses Pontalba et la statue elle-même.

En traitant ce sujet qui se rattache aux améliorations publiques dans notre ville, nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment de tristesse. Le mandat du maire, et il ne le cache pas, lui a été suggéré par l'idée de notre gêne financière. Non-seulement la Nlle-Orléans ne peut plus penser à des travaux d'embellissement faute de fonds, mais elle ne peut pas même entretenir ce qu'elle a fondé. Il y a plus de 30 ans que cette place du Colysée, la plus grande de la ville, et certainement la plus agréable à voir, justement à cause de ses irrégularités un peu sauvages, fut entourée de cette barrière que le vent a renversée. La barrière fut élevée à une époque où la cité n'avait pas plus de 65,000 habitants. On avait alors de l'argent pour cela et aussi pour beaucoup d'autres choses ou jolies ou utiles; aujourd'hui, la Nlle-Orléans a au moins 130,000 habitants de plus et l'argent manque pour relever les clôtures de la place Colysée. Nous n'en dirons pas davantage pour aujourd'hui.

Revue des Journaux.

Le *Picayune* discute, de nouveau, la mission et la destinée du peuple américain expliquée par le *Globe*, de St. Louis. Il critique les théories du *Globe* à propos de Saint Domingue et de Cuba et surtout du Mexique. "L'anarchie chronique du Mexique est un crime contre la civilisation, a dit le *Globe*. [illegible] répond le *Picayune*, il dit à peu près la même chose des gouvernements des Etats du Sud. Admettant que cela soit vrai du Mexique, continue notre confrère, qui en est la cause? Qui a fait échouer au Mexique un gouvernement d'ordre, d'humanité, de justice, sous la direction d'un des hommes les plus accomplis et les plus vertueux d'Europe? Qui, sinon les Etats-Unis, sous le prétexte de leur respect pour la liberté. Et, maintenant, quand ils ont amené le Mexique où ils voulaient qu'il fût, dans le but de l'annexer, il s'écrient que "l'anarchie du Mexique est un crime contre la civilisation" et que nous devons saisir son territoire.

Le *Times* conteste les vues à l'eau de rose que son homonyme de New-York présente sur la situation des Etats du Sud en général, et sur celle de la Louisiane, en particulier. Il répond que les énormités commises dans notre Etat et dans d'autres Etats du Sud, au nom du républicanisme, n'ont pas de parallèles dans l'histoire de la corruption des partis. Les masses nègres, ajoute-t-il, commencent à s'apercevoir qu'elles ont été dupées, qu'elles ont servi d'instruments à des pillards et que ceux des gens de couleur qui ont été admis à prendre part au butin produit par la fraude et l'oppression, ont été démoralisés par leur association avec des gens pervers et qu'ils ne sont plus regardés comme les fidèles représentants de leur race. L'article du *Times* se termine ainsi:

Abandonnant les différends, l'antagonisme et les questions mortes du passé, le Sud est sur le point de donner naissance à un nouveau parti formé de ses divers éléments, parti dont le principal objet est de redresser les griefs du présent et de poser les bases d'une véritable prospérité pour l'avenir.

Le *Times* s'occupe des troubles de l'Arkansas, qui ne sont pas moins embrouillés que les nôtres, nous ne le suivrons pas sur ce terrain de crainte de fatiguer nos lecteurs.

Si le mouvement pour une alliance entre les deux races qui peuplent la Louisiane, était aussi insignifiant que le *Republican* veut bien le dire, ce journal ne se donnerait pas tant de peine pour le combattre. Il puise tous ses arguments dans le passé, oubliant que la proposition est, précisément, d'oublier le passé. L'organe radical publie une dissertation sur l'assassinat, mais il a le tort de mêler à un exposé de principes incontestables des récriminations contre le *Herald* qui ne sont pas fondées.

Le *Herald* se plaint de l'attitude d'une grande partie du barreau de la Nouvelle-Orléans qui s'abstient ou témoigne une indifférence ou une soumission coupable en présence des abus, des excès de pouvoir ou des actes d'arbitraires de certains juges. Il y a longtemps que nous avons signalé, nous même, cette attitude déplorable du barreau; c'était, sous le régime Warmoth; les choses ne se sont pas améliorées depuis. Le *Herald* dit, avec raison, qu'on laisse tout le fardeau de l'opposition aux abus peser sur la presse. Le barreau pourrait faire beaucoup si la généralité des avocats suivaient l'exemple donné par quelques uns.

— Les journaux de Chicago annoncent que la dernière manche de la partie de billard entre Ubassy et Beesunger doit avoir lieu aujourd'hui. Il est plus que probable que M. Charles Lacomme, qui accompagne Le Furet, enverra, ce soir, au "St. Charles Billiards Saloon", des dépêches télégraphiques donnant le mouvement du jeu et le résultat de la partie.

Chapeaux de paille d'enfants, pour rien, au Rob't E. Lee, coin Royale et St-Louis.

Ginger Ale, 21, rue Carondelet.

Bonnes chemises a bas prix.—Cela se trouve chez MM. Hébert, Miret et Pinsard, rue du Canal 149. L'assortiment est considérable et se vend à $15 la douzaine pour les chemises sans cols et à devants de toile. — Les chemises françaises sont, comparativement, à aussi bon marché et se vendent à $23 la douzaine avec cols et poignets en toile. Beaucoup d'autres articles de lingerie sont offerts à des prix analogues ainsi que des parfumeries françaises.

Divers.—MM. Bercier et de Smet, rue Tchoupitoulas, No. 5, ont à vendre, en débarquement des navires *Michele Galatola*, de Marseille, et *Alphonse et Marie*, de Bordeaux, de grandes consignations de macaroni, fruits à l'eau-de-vie, huile d'olive, vins de Porto et Sherry et beaucoup d'autres articles d'importation. — Voyez l'annonce.

Articles homéopathiques d'Humphrey, 139, rue du Canal.

1000 cartons de rubans provenant des encans de New York seront vendus à un grand rabais, chez C. Jaubert & Co., 20 Chartres.

—La maison J. Turcotte, rue du Canal, 158, annonce aujourd'hui, dans l'*Abeille*, qu'elle a reçu, des encans de New-York, 2000 ombrelles qu'elle vendra à 50 0/0 au-dessous des prix d'importation. Nous engageons nos lectrices à profiter de cette occasion avantageuse.

☞ Allez voir les panamas au Rob't E. Lee, coin Royale et St-Louis.

Meubles.—A vendre, le contenu du "Crescent House," établissement très connu, rue St-Charles, près de la rue Girod, par MM. Montgomery, à 11 heures.

1000 cartons de rubans [illegible] provenant des encans de New York, chez C. Jaubert & Co., 20 Chartres. Occasion sans pareille.

Eaux Minérales, 139, rue du Canal.

☞ Chapeaux de Panama, à $5, $6 et $7, valant de $10 à $25, au Rob't E. Lee coin Royale et St-Louis.

Crescent Hôtel a la Baie St. Louis.—Les touristes apprendront avec plaisir que M. J. V. Toulmé a repris, cette année, la direction du Crescent Hôtel, dont il est le fondateur. Cet établissement est un des plus populaires des villes de bains, grâce à la manière large dont les voyageurs sont traités et aux prévenances de toutes sortes dont on les entoure. Sous les auspices de M. Toulmé, il deviendra plus florissant que jamais. La table y est excellente et le service irréprochable. Le train d'agrément s'arrête à la porte même de l'hôtel.

☞ Incroyable! le bon marché du Rbt. E. Lee. Chapeaux Panama et paille pour hommes et pour enfants.

Concert au profit de l'Asile des orphelins.—Un grand concert doit être donné samedi prochain, 6 juin, à l'Opéra, au profit de l'asile des jeunes enfants orphelins, par de jeunes demoiselles de la Nouvelle-Orléans. Nous espérons que les personnes charitables se feront un devoir de participer à cette bonne œuvre en achetant des billets. Le programme sera très attrayant.

L'Union Française.—Nous appelons l'attention de tous les résidents français sur le compte-rendu des opérations de cette société, publié dans nos colonnes. Après avoir exposé les services rendus à un grand nombre de Français, la direction fait appel aux résidents français pour que ceux-ci contribuent à augmenter ses ressources et lui permettent ainsi d'étendre sa sphère d'action. Nous espérons que cet appel sera entendu.

Atlas de Gray.—Nous avons reçu hier le nouvel Atlas de géographie publié à Philadelphie par O. W. Gray, ingénieur civil et topographique. Cet atlas contient tous les renseignements géographiques, topographiques et climatologiques qu'on peut désirer pour les Etats-Unis, et des cartes détaillées de chaque Etat. Il renferme une carte détaillée de chacun des Etats de l'Union et il se termine par une liste de tous les bureaux de poste de l'Union. C'est un ouvrage qui est indispensable à tous les hommes d'affaires.

☞ Chapeaux de Panama, à grand sacrifice au Rob't E. Lee.

Assessment—Nos. 135, 136, 137.—Voyez la colonne des annonces spéciales. Mort de A. C. Hearing, T. A. McDonald et Andrew Eck, payable au bureau de la Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association, rue du Camp No. 19. Montant payé depuis l'organisation en août 1866, $321,755 00.

1000 cartons rubans achetés aux encans de New York seront vendus par C. Jaubert & Co., à un bon marché exceptionnel.

Liqueurs médicinales, 39, rue du Canal

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nous trouvons dans les colonnes du *Republican*, le journal officiel de Kellogg, deux proclamations du pseudo-gouverneur.

Dans la première, son Excellence radicale déclare, qu'attendu qu'il existe des doutes au sujet de l'origine et de la validité des obligations de l'Etat qui sont dues et non payées, qu'il croit de son devoir de nommer un comité de citoyens pour faire des perquisitions afin de s'assurer de la nature de ses obligations et d'en supputer le montant exact.

En conséquence, il désigne pour faire partie de ce comité Messieurs [illegible] Greenwood, Louis Schneider, Jno. Phelps, Bernard Soulié, J. C. Dennis, B. F. [illegible], George L. Bright, I. N. Marks et [illegible] P. Horner; et il ordonne que toutes les facilités leur soient fournies pour accomplir leur mission, avant la prochaine séance de la législature.

Dans la seconde proclamation, son Excellence radicale ordonne au pseudo-auditeur Clinton de publier dans deux journaux de la Nouvelle Orléans et dans tous les journaux officiels de l'Etat, un état de comptes trimestriel, établissant:

1° La dette totale en bons de l'Etat;

2° La somme totale de tous les warrants dûs et non payés de l'Etat;

3° Toutes les collections qui seront faites; le montant payé pour les fonds généraux, les fonds des écoles, les fonds portant intérêt et les fonds de levées; aussi, le montant des warrants annulés appartenant à tous les fonds publics.

M. Kellogg a signé également plusieurs actes adoptés par la Législature de la rue Dryades; entre autres, un acte qui ordonne une élection dans la paroisse St. Jacques, pour s'assurer si la population désire l'incorporation d'un village; et un autre acte qui définit les pouvoirs des juges de District et qui les autorise à rendre des jugements à huis-clos.

Le marshall des Etats-Unis Packard a écrit au maire Wiltz pour lui annoncer qu'il refuse de saisir les propriétés appartenant à la ville, qui lui avaient été désignées par le Conseil municipal pour payer la réclamation de madame Myra Clark Gaines. Il demande au maire d'en désigner d'autres, et le menace, en cas de refus, d'intenter un procès aux personnes qui ont fourni des garanties pour la ville.

Kellogg est parfois heureux dans ses choix. Il vient de nommer un inspecteur de farines, dont le seul titre à la place qu'il occupe est d'avoir été employé comme pâtissier à bord d'un bateau.

Que l'inspecteur ne se décourage pas; avec de la persévérance il ira loin. Pinchback, un ex-cuisinier comme lui, est bien devenu le *gouverneur* de la Louisiane pendant deux mois.

Nous ne doutons nullement que le pâtissier-inspecteur soit de la *pâte* dont on fait les grands hommes. Il réussira à se créer une belle position, pourvu qu'il sache bien pétrir la *pâte* du gros gâteau que se partagent avec tant de bonheur les radicaux, et qu'il ne néglige pas de graisser souvent la *patte* des supérieurs qui l'emploient.

M. Kellogg met tout en œuvre pour gagner de la popularité. Ayant été invité à se rendre à une convention d'hommes de couleur appartenant à la religion des Anabaptistes, il s'est hâté d'accepter l'invitation et a fait un long discours pour supplier les conventionnels de ne pas l'abandonner; les engageant de se méfier d'un nouveau parti, que les ennemis du bien public, a-t-il dit, voulait organiser.

M. Kellogg lui, n'est pas un ennemi du bien public; au contraire, il ne désire rien tant que notre *bien*; c'est-à-dire le peu qui nous en reste.

Le pseudo-auditeur Clinton a été convaincu, mardi, du crime de faux emprisonnement et d'assaut et batterie. Il faut espérer que le juge de la cour criminelle appliquera rigoureusement la sentence, et que Mons Clinton ira passer quelques jours en prison.

Les deux chefs d'accusation contre l'auditeur radical ont été soumis à deux jurys différents, composés en majorité de citoyens de couleur.

Voici les noms des jurés:—Paul E. Reif, A. St. Léger, M. D. Manlie, Vincent Ashbury, J. E. Comus, Geo. Davis, Henry Davis, John Kramer, J. Tracy, J. L. Fisher, J. Virgo, D. Mahoney.

John Anderson, J. E. Anrich, George F. Banman, Emile Bertrand, Basile Crocker, Elijah Cresswell, Racine Delay, Geo. Jenkins, T. Levi Peterson, J. C. Meunier, E. [illegible]

Un fou dangereux, qui s'était échappé, mardi, de l'Asile des aliénés, a été arrêté, hier matin, au coin des rues Magasins et Harmony, et enfermé de nouveau.

Les deux métropolitains qui se sont saisis de sa personne ont eu avec le pauvre diable une véritable bataille, avant de s'en rendre maîtres.

Vers trois heures, hier après-midi, un boulanger du nom de Sébastien Schneider, demeurant au coin des rues Washington et Dryades, examinant un pistolet chargé, l'a fait partir accidentellement et a été blessé grièvement au côté gauche.

Le médecin qui a été appelé à lui donner ses soins, a déclaré que sa blessure était mortelle.

Les fossés d'égoût de la rue Bourgogne, à partir de la rue du Canal à la rue St. Pierre, ont grand besoin d'être nettoyés, car il s'en dégage des miasmes fétides qui rendent cette rue presque inhabitable.

Le policier Sullivan, du troisième précinct, est saisi de cet avis, et il a fait un rapport à cet effet.

Nous avions appris, mardi soir, la mort subite du jeune Albert Maury, qui demeurait [illegible] avec un de ses amis, M. Noiret, dans une maison située [illegible] rue d'Orléans. On disait qu'il avait été empoisonné, et on entourait d'un certain mystère sa fin inattendue.

Nous avons préféré attendre l'enquête du coroner, avant de publier les tristes détails de la regrettable méprise qui a coûté la vie au jeune Maury. Celui-ci demeurait avec son ami depuis plusieurs jours, quand il a été pris d'une légère indisposition.

Dans l'après-midi de lundi, il s'est rendu à une pharmacie et a acheté des médicaments. Se sentant plus mal mardi matin, M. Noiret l'a engagé à garder la chambre et à prendre des médicaments, et lui a offert de les préparer pour lui, sachant qu'il en avait acheté la veille.

Le jeune Maury a suivi ce conseil et s'est mis au lit, en priant son ami de l'accompagner à sa chambre.

M. Noiret a trouvé sur une table deux petits paquets, dont l'un était marqué magnésie.

Pensant que les deux contenaient de la magnésie, il les a ouverts, et trouvant que la poudre blanche que renfermait le paquet qui n'était pas marqué, semblait être meilleure, il l'a versée dans un verre à moitié plein d'eau qu'il a présenté au malade.—A peine Maury avait-il avalé la drogue qu'il a été pris de vomissements et de crampes.

M. Noiret, effrayé, s'est hâté de chercher un médecin, et rencontrant le docteur Castellanos l'a conduit au chevet de son ami.

Celui-ci a constaté aussitôt, après avoir examiné avec le plus grand soin les deux paquets, que le malheureux jeune homme avait pris de l'arsenic en guise de magnésie, et lui a donné en vain tous les antidotes connus; la mort s'était déjà emparé du malade, et il a succombé une heure après au milieu d'horribles souffrances.

Le jeune Albert Maury n'avait que seize ans. Il était à cet âge heureux où la vie, qui vient de commencer, pour ainsi dire, paraît si belle. Il est impossible de croire qu'il ait volontairement attenté à ses jours.

Il est plus juste de supposer que le pharmacien qui lui a vendu les médicaments s'est trompé en lui donnant de l'arsenic pour de la magnésie, et que le malheureux jeune homme a été victime d'une erreur funeste due à une négligence coupable.

Température.—4 juin 1873.
Thermomètre de C. Duhamel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrades.
6 A. M.	75	24
12 M.	87	31
3 P. M.	86	30
6 P. M.	84	28¾

Le drame de la rue Montmartre.—M. Janvier de la Motte, l'ancien préfet, [illegible] hier, cinq minutes durant.

Comme sa voiture passait rue Montmartre, vers trois heures [illegible], un garçon marchand de vins [illegible] sous les roues. [illegible] qu'il en était quitte pour des contusions sans gravité.

Il se retrouvait sur ses jambes, il exprima d'une voix [illegible] le désir de se rafraîchir.

— Venez, mon ami, s'écria M. Janvier de la Motte, entraîné par la joie de se voir innocent.

Et il entra dans un café avec sa victime, qui murmurait:

— On aurait été aussi bien chez le marchand de vins.

Au café, le garçon marchand de vins se fit servir "un litre," et M. Janvier de la Motte dut trinquer avec lui.

Sa désolation avait quelque chose de dramatique; mais, dans sa carrière administrative, il a appris la dissimulation.

— Une anecdote à propos du prince Iturbide, dont le *Figaro* a annoncé la mort:

Du temps qu'il tenait une table d'hôte boulevard Montmartre, il évitait généralement de se faire voir, et s'occupait mystérieusement des achats de cuisine et de la rédaction des menus.

Un jour, parmi ses convives habituels, se trouva un révolutionnaire qui déclara l'ordinaire insuffisant et proposa de quitter la maison si le dît ordinaire ne subissait pas de modifications profondes.

Le prince jaillit d'une pièce voisine, dans laquelle il était en train d'épurer des comptes, en bras de chemise:

—*Sangre de Dios!* s'écria-t-il.

Et, dans sa fureur, il adressa aux conjurés stupéfaits un discours en espagnol, oubliant absolument qu'il n'était plus à Mexico. Il les traita de tous les noms désagréables que contient l'espagnol et la langue aztèque: *ladrones, salteadores, hombres de nada, hijos de porco, tulas....* (Ce dernier mot est en aztèque l'équivalent d'assassin.)

Un immense éclat de rire l'interrompit. La révolte était conjurée.

— Une inondation à l'Elysée:

L'avant dernière nuit, madame Thiers a été réveillée tout à coup par un bruit étrange, le murmure sourd et régulier de l'eau qui tombe goutte à goutte.

Etonnée, et ne se rendant pas bien compte de ce que ce pouvait être, la présidente se leva et sonna [illegible]... Au premier pas qu'elle avait fait dans sa chambre, elle s'était mis le pied au milieu d'un mare d'eau. En même temps, une goutte tombant du plafond lui avait frôlé le visage.

Madame Thiers appela aussitôt: le régisseur du Palais se hâta de rechercher les causes de cette inondation incompréhensible, et découvrit qu'une fuite d'eau s'était produite dans un tuyau de conduite, placé au-dessus de la chambre de madame Thiers. Le tuyau a été immédiatement bouché, et la présidente a pu se recoucher tranquillement.

Bureaux de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 1er Juin 1873.

A Messieurs les Membres de l'Union Française.

Messieurs et chers compatriotes,

Le Conseil de Direction a l'honneur de porter à votre connaissance le présent rapport, pour le semestre du 1er décembre 1872 au 31 mai 1873.

Pendant cette période, le nombre de Français qui se sont adressés à la Société pour être aidés dans la recherche de travail, s'est élevé à 439, soit:

Hommes.............................. 377
Femmes.............................. 62

Le Bureau a fait d'actives démarches en faveur de chacune des personnes et a réussi à en placer 236, soit:

Hommes.............................. 197
Femmes.............................. 39

Il a délivré 135 Bons de logement et 286 Bons de repas.

30 personnes ont reçu des secours médicaux et des médicaments, par les soins de la Société.

Conformément à notre Charte, les secours en espèces n'ont été distribués que dans des cas d'urgence. [illegible]

Le cours d'anglais GRATUIT est suivi avec assiduité [illegible]

[illegible]

Pour le Conseil de direction et par son ordre:
Le Vice-Président, H. SALOMON.
Le Secrétaire adjoint, A. DE MONTLUZIN.
Le Trésorier, J. B. ASSUIN.
3 juin

☞ L'EXERT POWDER de Dr. Dooley est celle qui coûte le moins, mais ce n'est pas celle qui vaut le moins. [illegible]

Décédée, mercredi 4 juin, à 7 heures P. M., Madame veuve ADAM FREDERIC, âgée de soixante-six ans, native de la paroisse Plaquemines, Louisiane.

A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. L'U.·. Orient de la Nouvelle-Orléans, [illegible] L. MATHER, Secrétaire.

[illegible] E. W. YOUNG, Secrétaire.

On demande à acheter DES LIVRES DE VALEUR dans toutes les langues, JOURNAUX ILLUSTRÉS, GRAVURES, TABLEAUX, OBJETS D'ART, &c. — S'adresser — 14....Rue St.-Charles....14

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.—AVIS. [illegible] Le Secrétaire, A. BARBIER.

Bureau de l'Union Française.—[illegible] Nlle-Orléans, 4 juin 1873. A. DE MONTLUZIN.

Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nouvelle-Orléans. [illegible] LOUIS GREGOIRE, Secrétaire adjoint.

[illegible] J. KREUTTSCHNITT, Président.

Bureaux de "La Maternelle". Nlle-Orléans, 3 juin 1873. M. JAS. D. WHITE, [illegible] N. J. PERCHE, Archevêque, Président honoraire. J. H. MILLER, Président.

Occasion Extraordinaire en Ombrelles Françaises. chez J. TURCOTTE, 158 RUE DU CANAL 158, MAISON BLANCHE, Encoignure Baronne. VIENT de recevoir des encans de New York 2000 Ombrelles françaises, haute nouveauté, qu'il vendra pour la moitié du prix coûtant d'importation. [illegible] J. TURCOTTE, 158, rue du Canal.

CRESCENT HOTEL, BAIE ST-LOUIS, Miss. J'ANNONCE avec plaisir à mes amis, à mes anciens pensionnaires et au public en général que j'ai ouvert cet hôtel populaire, pour la saison d'été de 1873. [illegible] JOHN V. TOULMÉ.

Avis. ON demande pour aller à Shreveport (Louisiane), une NOURRICE blanche, [illegible] Donato, [illegible] entre Bourbon et Dauphine.

Pension Française, TENUE PAR MADAME TASSET, 107......rue de la Douane......107 [illegible]

On Demande UNE famille Alsacienne ou Lorraine [illegible] A. TRUDEAU.

En débarquement des navires Michele Galatola, de Marseille, et Alphonse et Marie, de Bordeaux. 1,400 CAISSES MACARONI, VERMICELLI et PATES ASSORTIES. [illegible] BERCIER & DE SMET [illegible]

[illegible] MICHELE GALATOLA [illegible] U. MARINONI [illegible]

En Débarquement du Navire Italien MICHELE GALATOLA, de Marseille. 150 [illegible] U. MARINONI [illegible]

Bon Marché! Bon Marché!! B. SEMBRE, COIN ST-LOUIS ET ROYALE. [illegible] MARCHANDISES FRANÇAISES. ARTICLES POUR HOMMES. [illegible] ARTICLES POUR DAMES. [illegible] M. SEMBRE prie respectueusement le public de venir s'assurer de la réalité de son bon marché. NOTA.—Ombrelles réparées et faites sur commande.

En débarquement DU NAVIRE "MICHELI GALATOLA," De Gênes et Marseille, 500 [illegible] PINI & BASSETTI, 70 & 72, rue Poeyfarre, près Poydras.

A VENDRE. A VENDRE. 100 [illegible] M. T. LAWLER. [illegible]

10,000 [illegible] M. T. LAWLER.

1500 barils farine de choix [illegible] M. T. LAWLER.

BOUTONS. [illegible] THOS. F. CHAPMAN, chimiste, 107, Broadway, New-York.

Chemin de fer central de l'Illinois. [illegible] JAMES T. TUCKER, Agent général au Sud.

L'APPAREIL DE BABCOCK, A INCENDIE. [illegible] A. M. GRANGER, Agent-Général.

Avis au Public. M. CHARLES GAULON, [illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

Café à vendre pour cause de maladie. [illegible]

A LOUER. LA MAISON No 97 1/2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. [illegible]

A Vendre POUR CAUSE DE DEPART, [illegible]

A Vendre, [illegible]

A vendre pour cause de départ. [illegible]

Bonne Occasion. MAISON DE CAFÉ A LOUER. [illegible] G. GIACCALUSA & CIE, [illegible]

Résidence d'été à vendre. A VENDRE, [illegible]

Splendide Occasion! Grand Sacrifice de Marchandises. GUEBLE & NIPPERT, 137 - - Rue du Canal - - 137. DÉCIDÉS à céder leur magnifique Stock dans le plus court délai, [illegible] Grand Bon Marché [illegible] EVENTAILS, EN-TOUT-CAS et PARAPLUIES, CORSETS DE PARIS! CORSETS DE PARIS! GANTS ET PARFUMERIES FINES! RUBANS, GARNITURES, DENTELLES! [illegible] POUR MESSIEURS [illegible] PARFUMERIES FRANÇAISES de Lubin, [illegible]

145 - - - CANAL - - - 145. NOUS annonçons le changement de domicile du Docteur GAUTHIER, ex-chirurgien-major de l'armée française. [illegible]

$100 de récompense. DEUX VASES EN CUIVRE [illegible] F. F. DUCONGÉ, No 36, rue Chartres.

CHEMISES DEVANTS TOILE, A 813 LA DOUANE. HEBERT-MIRET & PINSARD, 149 rue du Canal. [illegible]

Sources, Bains, Hôtels, Restaurants.

SOURCES DE CRAB ORCHARD, 1873......KENTUCKY......1873 [illegible] SHELBY & THOREL, Crab Orchard, Ky.

Les Sources du Comté de Bath, EN VIRGINIE. (The Healing Springs.) [illegible]

Baie St-Louis. MME L. CHABERT [illegible]

PENSION FRANÇAISE A LA BAIE ST-LOUIS. L'HOTEL STOCKTON, [illegible]

HOTEL BOULO, A BILOXI, MISS. [illegible]

HOTEL SHADY GROVE, A BILOXI, Mississippi. M. URBAIN RAMBAUT [illegible]

Pension Privée A LA BAIE ST. LOUIS. MADAME BOULANGE [illegible]

RESTAURANT FRANÇAIS A LA MOBILE, TENU PAR J. PACTEAU, [illegible]

Restaurant Cosmopolitain, 13 et 15......RUE ROYALE......25 et 2 [illegible] LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire. [illegible]

J. A. D'HEMECOURT. CONFISERIE Avec une Usine à vapeur. J. A. D'HEMECOURT, SUCCESSEUR DE E. TURPIN, 93... Rue Vieille-Levée... 93. GRANDE Fabrique de Candi. [illegible]

L'ACTE 60. AUX CONTRIBUABLES DELINQUANTS du Public. [illegible] CHAS. CLINTON, Auditeur.

Taxes de Ville de 1873. DEPARTEMENT DES FINANCES, Hôtel de Ville, Nlle-Orléans, 17 mai 1873. [illegible] LOUIS SCHNEIDER, Administrateur des Finances.

HUILE DE FOIE DE MORUE, De Norvége -ET- PHOSPHATE DE CHAUX, [illegible] FREDERICKSON & HARTE, [illegible]

Demande. [illegible] MADAME SIMON.

ON DÉSIRE ACHETER, A TRÈS BAS PRIX. [illegible]

Meubles! Meubles! LIQUIDATION POSITIVE Pour cause de changement d'affaires. M. B/ARNETT, [illegible]

Bonne Occasion. Glace. Glace. Compagnie de Fabrique de Glace de la Louisiane. [illegible]

Pharmacie. M. E. DELERY [illegible]

JULIUS LOEFFLER, 63......RUE ROYALE......63 [illegible]

Compagnie des moulins à coton de Gullett. Fabrique à Amite, Louisiane. [illegible]

JOS. BRANDNER, MARCHAND-TAILLEUR, 34, Rue Bourbon, [illegible]

Chaux de l'Alabama. [illegible] SAMUEL JAMISON, seul Agent.

Louisiana State University, A BATON-ROUGE, LOUISIANE. ORGANISATION MILITAIRE. [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS. Nos. 121 & 123 rue de la Vieille-Levée. [illegible] Sirops de Fruits [illegible] NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. [illegible] 20 44 36 6 3 64 67 22 2 57 46 75 19 66 [illegible]

[illegible] FABRIQUE D'ENCRE D'IMPRIMERIE de la Vallée du Mississippi. COLLINS & JOURDAN, [illegible]

DROGUERIE P. CUSACHS. [illegible] P. CUSACHS.

LIQUIDATION POSITIVE DE LA MAISON LELIEVRE, 174......RUE ROYALE......174 [illegible]

DENTISTES. Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE. [illegible]

J. A. CASADAVANT, D. D. S. CHIRURGIEN-DENTISTE, [illegible]

66 - - Rue Bienville - - 66. [illegible]

Révolution! Révolution! [illegible]